AG et Galette des Rois

Notre A.G. se déroulera le vendredi 26 janvier 2024 à 16h30 à la mairie de Margon, vous recevrez par courriel une convocation avec l'ordre du jour.
Elle sera suivie d'une galette des rois offerte.

Si pour l'A.G. il n'est pas nécessaire de prévenir de votre présence en revanche **pour faciliter l'intendance il vous faut nous dire le nombre de personnes qui participeront à la galette**

Inscription à la galette	Ou auprès de	Ou envoyant cet imprimé à
lors des randonnées en semaine (en nous remettant cet imprimé)	Jean Marie 06.08.04.79.06 Xavier 06.85.16.42.39	les Sentiers du Perche à la mairie de Margon

Nom	Prénom	Nbr